



# L'ÉCOLE EN DANGER



*Parents, on vous parle d'école de la confiance, de drapeaux...*

**...Ce qu'on ne vous dit pas...**

## **À L'ÉCOLE (dans le projet de loi Blanquer):**

- Obligation pour les communes de financer la scolarisation des élèves dans le privé dès l'âge de 3 ans. Le financement de l'École publique et laïque sera donc diminué de fait.
  - Regroupement des petites écoles avec le collège
- Plus qu'**un seul établissement scolaire de la maternelle à la 3<sup>ème</sup>**, dirigé par le principal du collège, assisté d'un directeur adjoint en charge de toutes les écoles primaires rattachées au collège. **Les actuels directeurs d'école disparaîtraient** et le collège deviendrait le seul interlocuteur des familles.
- Cela pourrait conduire à une extinction des écoles de moins de 4 classes (109 écoles sur 213 dans le Tarn-et-Garonne) par des fusions et des regroupements, avec de lourdes conséquences pour les élèves et les communes (transport, matériel, moyens humains...)
- Création d'un vivier de remplaçants à bas coût et non-formés ;
  - Recrutement d'étudiant-e-s dès la Licence 2 à qui pourront être confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe !

**Mardi 16 avril 2019 : Journée « écoles – collèges – lycées morts »**

En signe de protestation à cette loi, mobilisons-nous parents à ne pas scolariser nos enfants ce jour-là !

## **AU COLLÈGE ET AU LYCÉE**

- Au Lycée, une orientation plus précoce dès la seconde ;
- Un Baccalauréat en contrôle continu, plus complexe et plus stressant ;
- Au Lycée professionnel, une réduction des horaires d'enseignement ;
- Une sélection accrue à l'entrée au supérieur (après le BAC) ;
- Et 2650 suppressions de postes pour des élèves de plus en plus nombreux !

**Deux réunions publiques**

**MERCREDI 10 AVRIL à Caussade (salle Récollets) à 20h**

**JEUDI 11 AVRIL à Castelsarrasin (salle de Gandalou) à 20h**

Nous, parents, nous nous battons pour exiger des conditions d'apprentissage décentes pour nos enfants !

Rejoignez-nous :

- en interpellant les élu-es : sénateurs, députés, maires ;
- en interpellant les parents d'élèves élu-es au conseil d'école ou au conseil d'administration ;
- en participant aux différentes manifestations en cours dans les écoles/établissements.

**MARDI 16 AVRIL, SOYONS NOMBREUX-SES À SUIVRE LA JOURNÉE « ÉCOLES - COLLÈGES - LYCÉES - MORTS », NE METTONS PAS NOS ENFANTS A L'ÉCOLE !**

**TOUTES LES INFOS ET LES COURRIERS A ENVOYER SONT SUR LE SITE DU SNUipp-FSU82**